

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 039-243900420-20260302-55_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 02 mars 2026

Date de convocation
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mont-sous-Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution de subvention - Promodégel (Moulin de Brainans) N°55/2026

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Vuillet.

Excusés MM. Chevanne, Truchot.

Absents

Vu l'article 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Promodégel (Moulin de Brainans) pour l'organisation d'un concert dans le cadre des Nuits Rebelles,

Considérant le vote du budget en date du 9 février 2026,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec l'association Promodégel (Moulin de Brainans) pour l'organisation d'un concert dans le cadre des Nuits Rebelles,
- Attribue une subvention de 2 300€ à cette association,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

